Relevé de décisions de la commission de sélections des artistes dans le cadre du dispositif "DE VISU" 2023-2024

La région académique Normandie, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie et la Région Normandie encouragent conjointement la mise en place d'un réseau d'espaces d'expositions d'art contemporain au sein des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur de Normandie : De Visu.

Le jury réuni le 08 juin 2023 à la DRAC de Normandie a étudié les 64 candidatures (dont sept bénéficiaires de l'aide individuelle à la création) et émis **35 avis favorables** et 29 avis défavorables.

En plus des critères exposés dans le cahier des charges les indicateurs suivants ont été pris en compte :

- > Priorité donnée aux nouvelles candidatures.
- Priorité donnée aux nouvelles propositions artistiques pour les artistes déjà engagés dans les précédentes éditions de « De Visu ».

Le Radar, en charge de la coordination du dispositif, reprendra contact avec les artistes sélectionnés. Ceux-ci sont invités d'ores et déjà à retenir <u>la date du **09 novembre 2023** pour le vernissage de l'exposition inaugurale et la rencontre avec les enseignants à l'École Supérieure d'Arts et Médias de Caen.</u>

Pour toute information sur le résultat de la commission, veuillez contacter Jérôme Felin, conseiller arts plastiques à la DRAC : <u>jerome.felin@culture.gouv.fr</u>